

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1er FEVRIER 2016

CDPNE (Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement) : présentation de l'action d'accompagnement pour la mise en place de l'opération « zéro pesticide »

La commune signera une charte d'engagement le 1^{er} mars prochain.

Cet accompagnement apportera un appui technique à la commune et aux agents communaux par le FREDON (Fédération Nationale de Défense contre les Organismes Nuisibles), et une sensibilisation de la population par des animations.

Une première sensibilisation des agents communaux à la « Reconnaissance de la flore » aura lieu au printemps prochain. Des réunions de suivi se dérouleront tout au long de l'année.

Plusieurs actions seront menées, telles que « A la découverte des herbes folles » et lors du Festival « l'Echo du Caquetoire ». Des outils de communication seront développés (brochures, affiches, articles, panneaux « Espace sans pesticide »).

L'accompagnement technique a débuté en novembre 2015 avec le « Plan de désherbage communal » consistant à faire un diagnostic des pratiques phytosanitaires, et la « Cartographie de la voirie désherbée par la commune » consistant à faire un choix des techniques alternatives.

Le plan de désherbage communal sera suivi au cours de 3 visites en 2016.

Gîte communal : avenant à la convention d'occupation temporaire du domaine public communal à titre locatif

Mme Clamens, gestionnaire des gîtes demande l'utilisation de la salle des séniors, une quinzaine de jours par an, par des familles ou groupes occupant les gîtes.

L'ensemble du Conseil valide l'avenant qui prendra effet au 1^{er} mars 2016 et qui permettra à la gestionnaire l'utilisation de la salle sous conditions.

Agglopolys : demande de reprise de la procédure de révision du PLU (Plan Local Urbanisme)

Malgré le transfert de la compétence à Agglopolys depuis le 1^{er} janvier 2016, les communes qui le souhaitent, peuvent terminer leur PLU en cours, après avis du Comité de pilotage intercommunal. L'avis favorable du comité de pilotage ayant été donné, l'ensemble du Conseil souhaite la poursuite du PLU par la commission communale au sein de laquelle Agglopolys sera représentée.

Forfait scolaire : Ecoles privées Sainte-Geneviève, Notre Dame de Vineuil et Sainte-Marie

Il s'agit d'une demande du diocèse de Blois.

A l'unanimité, le Conseil accepte d'attribuer à ces établissements le même montant de forfait que celui appliqué pour les écoles de Cour-Cheverny.

Transport scolaire : avenant à la convention de transport – indexation des tarifs

Le contrat avec les Cars SIMPLON a été renouvelé en juin 2015. La clause concernant la révision des tarifs a été omise (indexation des coûts de gas-oil, pneumatiques, salaires, ...).

L'ensemble du Conseil décide de conserver le même barème que celui appliqué dans la précédente convention.

Affaires diverses

Projet clip vidéo : la Société Contact Audiovisuel a le projet de mettre en valeur certaines communes de France. Elle propose à Cheverny d'être commune pilote. Le tournage durerait 3 jours pour une vidéo de 2 à 3 mn. Un guide accompagnerait l'équipe sur les sites marquants, tels que le château de Cheverny, le château de Troussay, la maison des vins, le golf, le lavoir, l'ABD parc.

La réalisation du film se ferait à titre gracieux. La commune conserverait le droit de libre utilisation du support.

Le prochain Conseil Municipal le lundi 7 mars 2016 à 19 h